

Conférence des Présidents de section de la Région Europe, le 4 avril 2022 : intervention prononcée par le Conseiller aux Etats Charles Juillard dans le cadre du débat consacré à la guerre en Ukraine (en présence de deux Députées du Parlement ukrainien)

J'aimerais d'emblée dire et redire toute la compassion et le soutien des autorités et du peuple suisse à l'égard du peuple ukrainien victime d'une agression illégale assimilable à une guerre menée par un Etat voisin, qui viole sans retenue le droit et les conventions internationales.

Mesdames les Députées de l'Ukraine, chères collègues, sachez que les Suisses et les autorités suisses sont à vos côtés, et que nous admirons votre courage.

Réunies en session ordinaire quelques jours après le début des hostilités, les Chambres fédérales - les deux, le Conseil national et le Conseil des Etats -, ont débattu et adopté deux déclarations semblables, lesquelles ont, en résumé, la teneur suivante : ces déclarations demandent de condamner sans réserve l'agression russe ; elles demandent que la Suisse reprenne les sanctions européennes, et ce, non seulement celles qui ont déjà été prises, mais également celles en devenir ; les chambres s'engagent également à accueillir et à prendre en charge les réfugiés de la guerre en Suisse - il y a à ce jour déjà plus de 17'000 réfugiés ukrainiens dans notre pays - ainsi que dans les pays voisins, pour apporter à ces personnes de l'aide et du soutien ; par ces déclarations, nous avons aussi souhaité que notre pays propose ses bons offices pour mener des pourparlers de paix.

Bien qu'Etat neutre au sens du droit international public, la Suisse s'est ralliée aux sanctions européennes. Elle veille à ce que celles-ci soient scrupuleusement respectées, tant par les autorités que par les entreprises suisses, ou les entreprises qui sont établies en Suisse.

Un débat interne a débuté - je ne vous le cache pas - et celui-ci se poursuivra autour de la définition moderne de la neutralité. Nous avons aussi, sur le plan national, assisté à un élan de solidarité auquel nous n'étions plus habitués de la part de la population. En effet, en quelques jours, ce n'est pas moins de 100 millions de francs suisses qui ont été réunis pour apporter de l'aide directe à la population ukrainienne ; sans compter, évidemment, les collectes d'habits, de nourriture, de matériel sanitaire, de matériel des pompiers, etc.

Mais, comme je vous l'ai dit aussi plus tôt, la Suisse est neutre, militairement, s'entend. Il n'est donc pas question pour elle d'envoyer des armes en Ukraine. En revanche, la Suisse va poursuivre son aide humanitaire sur place, dans les pays voisins, et par l'accueil de réfugiés de la guerre, pour encadrer ces derniers, que ce soit sur le plan de la santé, humanitaire, mais aussi pour l'éducation des enfants - ce qui nous paraît aussi être une tâche extrêmement essentielle, y compris en période trouble.

Dans notre pays, des voix s'élèvent pour demander des sanctions plus dures, et également pour demander une enquête internationale contre Monsieur Poutine pour crime de guerre. Nous avons aussi déjà gelé les avoirs des oligarques russes, à hauteur de plus de 7,3 milliards, dans notre pays. Nous sommes donc vraiment très engagés contre ces personnes. Mais le débat va se poursuivre, et nous vous encourageons à continuer de tenir, de résister. La Suisse est - et restera toujours - aux côtés des peuples et des populations qui sont victimes d'agression illégales.